

## Surveillance épidémiologique des infections par *Bartonella* spp. - 2023

Auteurs : L. Geebelen<sup>1</sup>, B. Kabamba-Mukadi<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Sciensano

<sup>2</sup> Cliniques Universitaires Saint-Luc

### Messages clés

- Au total, 353 infections par *Bartonella* ont été enregistrées en 2023. Ce nombre est comparable à 2022, qui était une année avec moins d'infections déclarées qu'en 2021.
- De même que les années précédentes, un nombre plus important d'infections par *Bartonella* a été signalé dans la province du Hainaut (34 % des cas).
- Les infections ont à nouveau été observées principalement en automne et en hiver. La moitié des personnes infectées avaient moins de 26 ans.

### Sources d'information

- *Bartonella* spp. : notification des cas diagnostiqués par le [Centre national de référence \(CNR\) \*Coxiella burnetii-Bartonella\*](#) (toutes les espèces de *Bartonella*) et le [réseau de laboratoires vigies](#) (principalement *Bartonella henselae*). Le CNR est un consortium composé de l'Institut de Médecine Tropicale (ITG), de Sciensano et des Cliniques Universitaires Saint-Luc - UCLouvain. Au sein du consortium, les Cliniques Universitaires Saint-Luc sont responsables de la surveillance de *Bartonella*.
- *Bartonella* typage d'espèce : surveillance épidémiologique par le [CNR](#).

### Définition du cas

- *Bartonella* spp./*Bartonella henselae*:

CNR :

- Infection récente confirmée: (1) titre d'IgG  $\geq 1/1\ 280$  avec IgM OU (2) positivité de PCR.
- Infection récente suspectée : (1) titre d'IgG à 1/640 avec ou sans IgM OU (2) titre d'IgG  $\geq 1/1\ 280$  sans IgM OU (3) titre d'IgG à 1/320 avec IgM<sup>1</sup>.

Laboratoires vigies :

- Positivité de la sérologie (IgG et IgM ou hausse significative des IgG), PCR ou culture.

- *Bartonella* typage de l'espèce :

CNR : Positivité de la PCR, suivie d'un séquençage pour le typage de l'espèce.

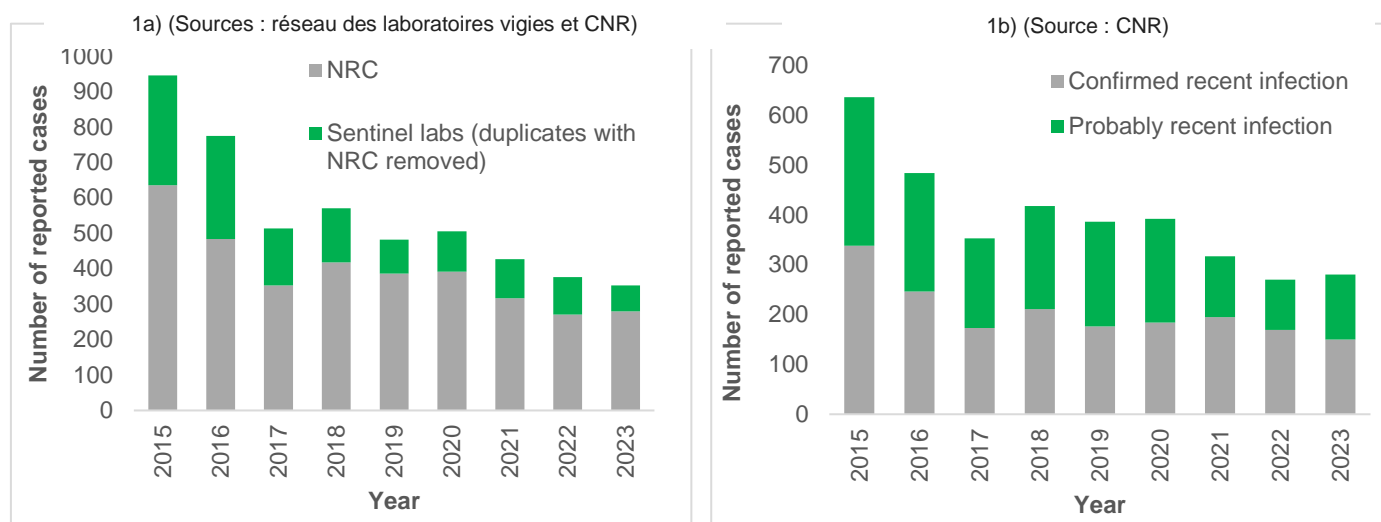
---

<sup>1</sup> Depuis 2023, des infections avec un titre d'IgG à 1/320 avec IgM sont classifiées comme infection récente suspectée (au lieu d'infections douteuses comme auparavant). Des infections avec un titre d'IgG à 1/320 sans IgM, auparavant également classifiées comme infection douteuse, ne sont plus rapportées vu qu'il concerne des infections anciennes ou de réactions croisées (faux positifs).

## Épidémiologie

- Nombre de cas : au total, 353 infections à *Bartonella* ont été rapportées en 2023 (Figure 1a). Plus précisément, 280 cas d'infection ont été signalés par le CNR et 82 infections par le réseau des laboratoires vigies, 9 cas ayant été signalés par les deux sources. Ce chiffre correspond à un taux d'incidence de 3,0 cas pour 100 000 habitants (Tableau 1). Le nombre d'infections rapportées en 2023 est comparable à 2022 (n=376) (Figure 1a). Le CNR a rapporté un peu plus d'infections récentes suspectées qu'en 2022, mais un peu moins d'infections récentes confirmées (Figure 1b). En 2022, le nombre total de cas rapportés a été inférieur à celui de 2021, et en 2021 inférieur à celui de 2020 (Figure 1a et 1b).
- Sexe : comme les années précédentes, la majorité des infections en 2023 concernaient des hommes (56,5 %).
- Âge : variation entre 0 et 82 ans, avec une médiane de 26 ans. La distribution inégale (cas plus nombreux dans les groupes d'âge plus jeunes) est comparable à celle des années précédentes.
- Tendence saisonnière : le schéma saisonnier typique de *B. henselae* a également été observé en 2023, avec plus de cas en automne et pendant l'hiver (Figure 2).
- Distribution géographique : La répartition géographique des infections à *Bartonella* rapportées était à nouveau clairement hétérogène. Comme les années précédentes, l'incidence la plus élevée a été rapportée chez les personnes vivant en Wallonie avec 4,9 cas pour 100 000 habitants, avec en tête la province du Hainaut (8,3 / 100 000 habitants), suivie par la province de Namur (5,6 / 100 000 habitants) (Tableau 1 et Figure 3). De même que pour la période 2015-2022, une grande partie de tous les cas notifiés dans le Hainaut en 2023 provenait de l'arrondissement de Charleroi (23%), cependant cette année encore une plus grande partie provenaient de l'arrondissement de Mons (29%).
- Espèce de *Bartonella* : contrairement aux années précédentes, trois infections par *B. quintana* ont été identifiées par le CNR en 2023. Les trois infections concernaient trois hommes (âgés de 27 à 45 ans) vivant dans les provinces de Bruxelles, du Hainaut et de Liège. Pour le réseau des laboratoires vigies l'information sur l'espèce n'est pas disponible mais *B. henselae* est la seule espèce pour laquelle la majorité des laboratoires peuvent faire un test.

Figure 1 : Nombre annuel d'infections à *Bartonella* rapportées par (a) la source de surveillance et (b) la classification au sein du CNR, Belgique, 2015 - 2023



**Tableau 1 : Infections à *Bartonella* rapportées, par région en Belgique, 2015 - 2023**

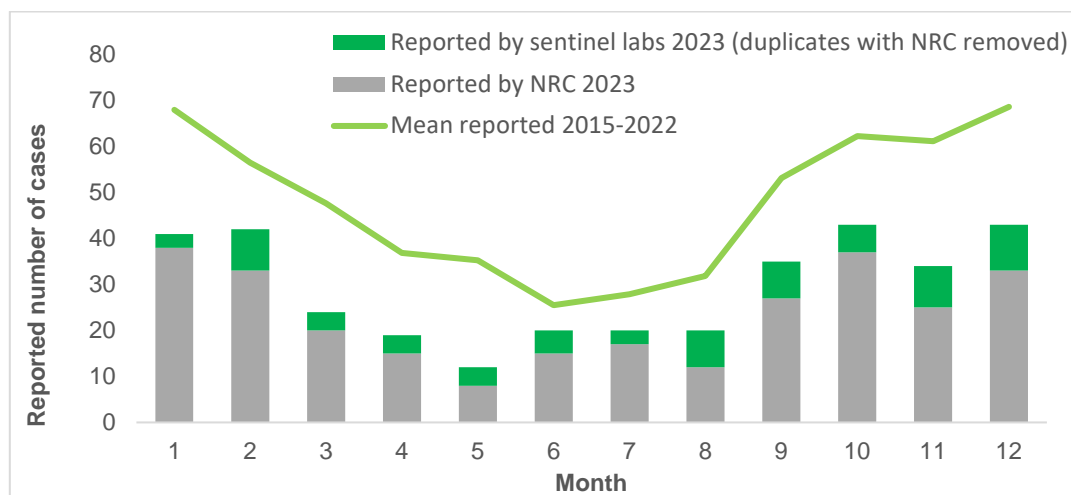
(Sources : réseau des laboratoires vigies et CNR)

Année	Wallonie		Flandre		Bruxelles		Belgique	
	Nombre de cas	Nombre pour 100 000 hab	Nombre de cas	Nombre pour 100 000 hab	Nombre de cas	Nombre pour 100 000 hab	Nombre de cas	Nombre pour 100 000 hab
2015	479	13,2	296	4,6	142	12,0	946	8,4
2016	397	10,9	237	3,7	120	10,1	775	6,9
2017	270	7,4	189	2,9	43	3,6	514	4,6
2018	323	8,9	185	2,9	51	4,3	571	5,1
2019	291	8,0	161	2,4	24	2,0	482	4,2
2020	269	7,4	183	2,8	31	2,5	506	4,4
2021	201	5,5	202	3,0	20	1,6	427	3,7
2022 <sup>a</sup>	/	/	/	/	/	/	376	3,2
2023	180	4,9	131	1,9	19	1,5	353	3,0

<sup>a</sup> Données non présentées en raison de multiples données manquantes dues à des problèmes techniques

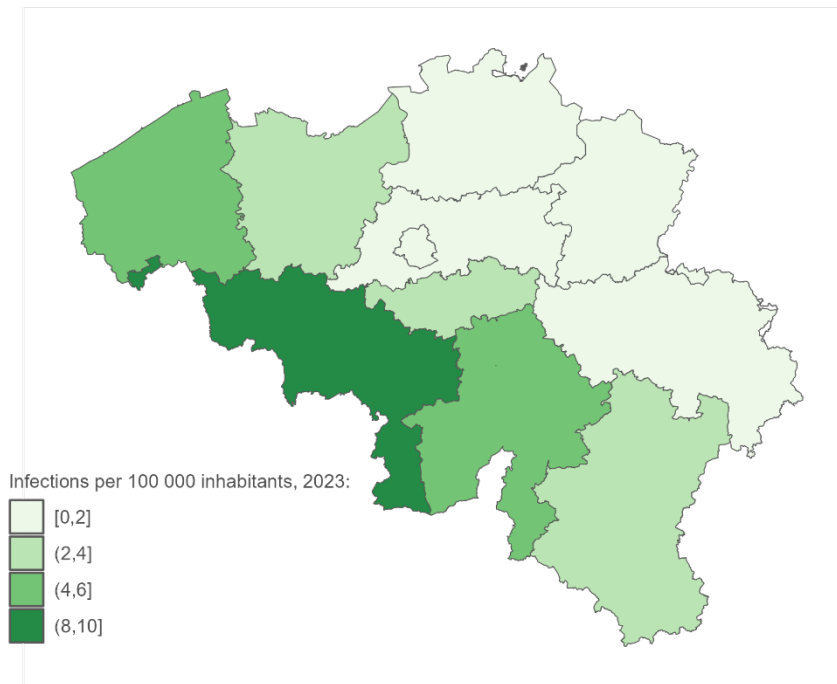
**Figure 2 : Répartition mensuelle des infections à *Bartonella* rapportées par source de surveillance, Belgique, 2023 + tendance saisonnière moyenne 2015-2022**

(Sources : réseau des laboratoires vigies et CNR)



**Figure 3 : Répartition géographique des infections à *Bartonella* rapportées, par province, Belgique, 2023**

(Sources : réseau des laboratoires vigies et CNR)



### Importance pour la santé publique

Au niveau mondial, plus de 40 espèces de *Bartonella* ont été décrites, dont au moins 13 sont pathogènes pour l'homme, notamment *B. henselae*, *B. quintana*, *B. bacilliformis*, *B. elizabethae*, *B. clarridgeia*, *B. Koehlerae* et *B. alsatica*. La grande majorité des cas de bartonellose en Belgique sont des cas de maladie des griffes du chat (*B. henselae*).

En 2023, le nombre d'infections à *Bartonella* rapportées en Belgique par le CNR et les laboratoires vigies est comparable à celui de 2022. La répartition géographique des infections reste similaire au fil des ans, avec une incidence systématiquement plus élevée en Wallonie, en particulier dans la Province du Hainaut.

Malgré que l'infection à *B. henselae* soit souvent bénigne, avec une guérison spontanée chez les personnes avec une bonne immunité, elle peut également provoquer des symptômes/maladies très sévères/graves (principalement chez les patients avec une immunité réduite), comme l'endocardite, l'angiomatose bacillaire ou la péliose. Toutefois, les données cliniques ne sont disponibles que pour peu de patients en Belgique. Nous ne pouvons donc pas rapporter les différentes formes cliniques de la bartonellose, mais comme indiqué ci-haut, l'expression la plus courante en Belgique est la «maladie des griffes du chat».

Malgré que trois infections par *B. quintana* ont été identifiées par le CNR en 2023, la survenue de la « fièvre des tranchées » reste rare en Belgique. La dernière fois que des infections par *B. quintana* ont été rapportées en Belgique était en 2016 (n=4). Cette bactérie se transmet d'homme à homme par des matières fécales de poux (*Pediculus humanus humanus*). L'infection est associée à un éventail de présentations cliniques, dont de fièvre (une fois ou de façon répétée), une bactériémie chronique, une endocardite, une adénopathie et une angiomatose bacillaire. Ce type d'infection touche toutefois seulement des groupes spécifiques à risque vivant en promiscuité, dans des conditions d'hygiène restreintes (p.ex. les sans-abri, demandeur d'asile et toxicomanes). Les 3 cas de *B. quintana* comprennent une lymphadénopathie, une endocardite et le dernier était un cas d'endocardite compliquée d'un

accident vasculaire cérébral chez un demandeur d'asile<sup>2</sup>. L'apparition de ces cas souligne à nouveau l'importance de la vigilance, du diagnostic et de l'attention portée à la prévention dans les groupes à haut risque. Nous ne disposons pas de données sur l'espèce pour les laboratoires vigies, mais nous nous attendons à ce que la grande majorité de ces cas soient également des infections à *B. henselae*, puisque les tests sont effectués dans le contexte de la maladie des griffes du chat, et que les tests sérologiques utilisés ciblent *B. henselae* dans la très large majorité des laboratoires. Néanmoins, une réactivité croisée peut se produire et des cas de *B. quintana* ne peuvent pas être exclus.

### Plus d'informations

- Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Bartonella infection. Disponible via : <https://www.cdc.gov/bartonella/index.html>
- Centers for Disease Control and Prevention (CDC). Bartonella quintana. Disponible via: <https://www.cdc.gov/bartonella/about/about-bartonella-quintana.html>

---

<sup>2</sup> Argudín M, Mzougui S, Fripiat F, Giot J-B, Infantino V, Meex C, et al. Bartonella quintana Endocarditis Complicated by Cerebral Stroke: A Case Report. Cureus. 2024